

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
• DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 59466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RECEPISSE DE DEPOT

ROUGIER CONSEILS SOGETUDE
64 rue JACQUES MUGNIER
C.S.82077
68059 MULHOUSE CEDEX

V/REF :
N/REF : 95 B 323 / 2019-B-5732

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 15/07/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2017.

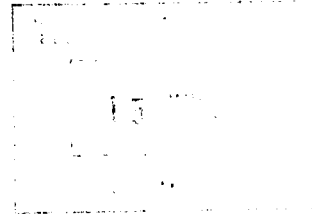
Concernant la société

2AD
Société par actions simplifiée à associé unique
17 Grand rue des Prés
68240 Kaysersberg

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-5732 le 17/07/2019
R.C.S. COLMAR TI 402 042 634 (95 B 323)

Fait à COLMAR le 17/07/2019,
LE GREFFIER

2 A D
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 Euros
Siège social : 68240 KAYSERSBERG
17, Grand Rue des prés
402 042 634 R.C.S. COLMAR



957323

2019 B 5732

BILAN
déposé au Registre du Commerce et des Sociétés

EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2017

Certifié conforme,
Le Président

Désignation de l'entreprise : SARL 2AD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 177 Rue de Bâle		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 0 2 0 4 2 6 3 4 0 0 0 3 8			Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N, clos le, 30092017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		Frais d'établissement *					
		CX	CQ				
		Frais de développement *					
		AF	AG	17 564	17 564		
		Concessions, brevets et droits similaires					
	AH	AI	1 086 305	1 086 305			
	Fonds commercial (I)						
	AJ	AK	4 500	4 500			
	Autres immobilisations incorporelles						
AL	AM						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AC					
	Terrains						
	AP	AC					
	Constructions						
	AR	AS	3 862 871	2 451 920	1 410 951		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
	AT	AU	769 289	675 408	93 881		
	Autres immobilisations corporelles						
	AV	AW					
	Immobilisations en cours						
AX	AY						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	CU	CV	1 941 804	432 092	1 509 712		
	Autres participations						
	BB	BC					
	Créances rattachées à des participations						
BD	BE	613		613			
Autres titres immobilisés							
BF	BG						
Prêts							
BH	BI	8 485	2 982	5 503			
Autres immobilisations financières *							
TOTAL (II)		BJ	BK	7 691 432	3 584 466	4 106 966	4 087 441
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
		Matières premières, approvisionnements					
		BN	BC				
		En cours de production de biens					
		BP	BQ				
	En cours de production de services						
	BR	BS					
	Produits intermédiaires et finis						
	BT	BU	212 820		212 820	203 215	
	Marchandises						
BV	BW						
Avances et acomptes versés sur commandes							
CREANCES	BX	BY	630 276	104 319	525 958	443 965	
	Clients et comptes rattachés (3) *						
	BZ	CA	594 573		594 573	803 596	
Autres créances (3)							
CB	CC						
Capital souscrit et appelé, non versé							
DIVERS	CD	CE					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
CF	CG	430 007		430 007	260 637		
Disponibilités							
Comptes de régularisation	CH	CI	22 283		22 283	38 488	
	Charges constatées d'avance (3) *						
	CJ	CK	1 889 960	104 319	1 785 641	1 879 722	
	TOTAL (III)						
	CW						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
CM							
Primes de remboursement des obligations (V)							
CN							
Ecarts de conversion actif * (VI)							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	9 581 392	3 688 784	5 892 607	5 967 163
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			323 515

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2AD</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 476	3 476
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 452 099	2 452 099
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	385 543	149 631
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 951 118	3 733 074
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	280 464	609 176
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	528 182	505 173
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 152 458	910 515
	Dettes fiscales et sociales	DY	588 625	802 431
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	60 192	84 963
	Autres dettes	EA	272 348	278 266
Compte régul.	EB	59 221	53 375	
TOTAL (IV)	EC	2 941 490	3 244 089	
Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 892 607	5 967 163	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 351 972	2 715 894
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	739	1 269	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2AD		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 422 423	FB	12 880	FC	5 435 303	1 141 331	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	524 499	FH	18 404	FI	542 903	519 358	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 946 922	FK	31 284	FL	5 978 206	5 435 303	
	Production stockée *				FM				
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	7 347			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	132 967			
	Autres produits (1) (11)				FQ	91 147		101 247	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 209 667		5 978 206	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 909 944	1 909 944	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(9 605)	(9 605)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 400 697	1 400 697	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	88 384	88 384	
	Salaires et traitements *					FY	1 015 367	1 015 367	
	Charges sociales (10)					FZ	279 352	279 352	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	470 052	470 052
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	104 319	104 319
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	266 843	266 843		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 525 354	5 525 354		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	684 314	684 314	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14 914	17 752	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	14 914	17 752		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	150 000	282 092	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 694	24 607	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	166 694	306 699		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(151 780)	(288 947)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	532 534	264 180	

Désignation de l'entreprise SARL 2AD		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 314
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	429 817
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	434 131
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 731
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	337 395
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	346 126
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	88 005
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	234 996
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 658 713
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 273 170
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	385 543
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 821
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	257 762	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DIVERS PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 314	
PCEA		429 817	
DIVERSES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 731		
VNC ELTS ACTIF CEDES	337 395		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

			INFORMATIONS	
			PRODUITES	NON APPLICABLES
(I)	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE		X	
(II)	REGLES ET METHODES COMPTABLES			
2.1	dérogations aux principes, règles et méthodes de base, comparabilité des exercices.		X	
2.2	choix effectués dans les options proposées par le code de commerce, le décret n°83.1020 du 29.11.83, le plan comptable général.		X	
2.21	méthode utilisée pour le calcul des amortissements		X	
2.22	méthode utilisée pour le calcul des provisions		X	
2.23	méthode utilisée pour l'évaluation des stocks et en-cours		X	
(III)	COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
3.1	état de l'actif immobilisé		X	
3.2	état des amortissements	TABLEAU N° 2064	X	
3.3	état des provisions	TABLEAU N° 2066	X	
3.4	état des échéances des créances et des dettes	TABLEAU N° 2067	X	
	INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR			
3.5	éléments constitutifs des frais d'établissements		X	
3.6	éléments constitutifs des frais de recherche		X	
3.7	éléments constitutifs du fonds commercial			NA
3.8	produits à recevoir		X	
3.9	charges à payer		X	
4.0	charges constatées d'avance		X	
4.1	produits constatés d'avance		X	
4.2	composition du capital social		X	
4.3	parts bénéficiaires			NA
(IV)	ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
1.	crédit bail		X	
2.	engagements financiers		X	
3.	dettes garanties par des sûretés réelles		X	
4.	comptes consolidés			NA
5.	entreprises liées		X	
6.	liste des filiales et participations		X	
(V)	INFORMATIONS OBLIGATOIRES DANS L'ANNEXE DE BASE			
	RAPPEL			
	ce complément d'informations s'impose lorsque l'entreprise satisfait à 2 des 3 conditions suivantes			
	total du bilan	> 4.000.000	EUROS	
	chiffre d'affaires HT	> 6.000.000	EUROS	
	nombre de salariés permanents	> 50	SALARIES	
5.1	montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction, de surveillance			NA
5.2	ventilation de l'impôt (s) entre éléments d'exploitation et éléments exceptionnels			NA
5.3	ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité			NA
5.4	ventilation par catégorie de l'effectif moyen			NA
5.5	indication des accroissements et allègements de la dette future d'impôt (décalage entre régime fiscal et traitement comptable).			NA

ANNEXE

annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le dont le total est de	30 SEPTEMBRE 2017	5 892 607	EUROS
et au compte de resultat de l'exercice clos le dont le total des produits est de	30 SEPTEMBRE 2017	6 658 713	EUROS
dégageant un resultat de	(Bénéfice)	385 543	EUROS

l'exercice écoulé a une durée de 12 mois recouvrant la période
du 01.10.2016 au 30.09.2017

les notes et tableaux énumérés au sommaire ci-avant font partie intégrante des comptes annuels.

- I -

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au 30 septembre 2016, la société a déprécié les titres de participation " DA PARTICIPATION" qu'elle détient pour un montant de 610 404€ à hauteur de 282 091,94 euros soit 46,21 %

Au 30 septembre 2017, la société a décidé d'augmenter la dotation pour dépréciation d'un montant de 150 000 € afin de porter la provision à hauteur de 432 092 € soit 70%

les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

2.1 DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE, COMPARABILITE DES EXERCICES.

selon l'autorité des normes comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014, aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

2.2 CHOIX EFFECTUES DANS LES OPTIONS PROPOSEES PAR LE CODE DE COMMERCE,

selon l'article 214-9 du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, à la définition et la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur ces comptes. En particulier il n'a pas été identifié d'immobilisations à amortir suivant le système des composants.

2.21 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou de revient.

le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le tableau n° 2055.

DUREES MOYENNES D'AMORTISSEMENT	MODE	DUREE NOMBRE ANNEES
logiciels	L	1
constructions	L	20
agencements constructions	L	10
installations techniques, materiel	L/D	5
agencements divers	L	5-10
matériel de transport	L	4
meublier, matériel de bureau	L/D	3-6

L = linéaire

D = dégressif

2.22 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES PROVISIONS

les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

2.23 METHODE UTILISEE POUR L'EVALUATION DES STOCKS ET EN-COURS

les stocks sont évalués suivant la méthode: "premier entré, premier sorti".

la valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'accessoires.

SARL 2 AD
BILAN ARRETE AU
TABLEAU N° 6

30 SEPTEMBRE 2017

- III - **COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS**
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1** **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2064
- 3.2** **ETAT DES AMORTISSEMENTS**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2065
- 3.3** **ETAT DES PROVISIONS**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2066
- 3.4** **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2067
- 3.5** **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**
NON APPLICABLE
- 3.6** **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**
NON APPLICABLE
- 3.7** **ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL**
NON APPLICABLE

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

PRODUITS A RECEVOIR

3.9 MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	251 654
PRODUITS	FINANCIERS	0
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	0

NB les montants sont indiqués HT TOTAL xx 251 654

CHARGES A PAYER

3.9 MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

	MONTANT DEDUCTIBLE	MONTANT NON DEDUCTIBLE
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT	781	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERS DIVERS	0	0
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	612 133	0
DETTES FISCALES ET SOCIALES	454 554	9 177
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	0	0
AUTRES DETTES	205 790	0

NB les montants sont indiqués HT TOTAL (DEDUCTIBLE + NON DEDUCTIBLE) 1 273 238 9 177
 TOTAL 1 282 415

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

4.0 MONTANT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

CHARGES	EXPLOITATION	22 283
CHARGES	FINANCIERES	0
CHARGES	EXCEPTIONNELLES	0

TOTAL xx 22 283

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

4.1 MONTANT DES PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	59 221
PRODUITS	FINANCIERS	0
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	0

TOTAL xx 59 221

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

(SUITE)

4.2	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NOMBRE XX	VALEUR NOMINALE
parts sociales en début d'exercice		2 000	50
parts sociales émises pendant l'exercice			
parts sociales remboursées pendant l'exercice			
parts sociales en fin d'exercice		2 000	50

- IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

CREDIT BAIL		MONTANT
REDEVANCES RESTANT A PAYER		
CREDIT BAIL MOBILIER		190 203
CREDIT BAIL IMMOBILIER		
TOTAL		XX 190 203

ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS		MONTANT
EFFETS ESCOMPTEES		0
AVAL CAUTIONS		0
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION		85 744
FRAIS FINANCIERS A ECHOIR SUR EMPRUNTS		3 761
AUTRES ENGAGEMENTS		0
TOTAL		XX 89 506

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES		MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT		279 703
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		0
AUTRES		0
TOTAL		XX 279 703

ENTREPRISES LIEES

5.0 (indication des informations y afférentes résultant du bilan et compte de résultat)

SARL ALSACAFE (SIRET 332 847 688 000 64)
SARL AGDC (SIRET 381 484 244 000 60)

SOCIETE CONSOLIDANTE : SARL 2AD
177 RUE DE BALE 68 480 BANTZENHEIM
SIRET 402 042 634 000 38

LISTE DES PARTICIPATIONS

6.0

SARL ALSACAFE 99,98%
(8299 parts sur un total de 8 300 parts)

SCI MERCURE 99,00%
(99 parts sur un total de 100 parts)

SCI DAGE 1,00%
(1 parts sur un total de 100 parts)

SARL AGDC 99,92%
(1 224 parts sur un total de 1 225 parts)

SAS DA PARTICIPATION 9,75%
(300 000 actions sur un total de 3 228 017 actions)

SCI ROBUSTA 99,00%

PRODIA + 6,71%

- V - INFORMATIONS OBLIGATOIRES DANS L'ANNEXE DE BASE

RAPPEL

ce complément d'informations s'impose lorsque l'entreprise satisfait à 2 des 3 conditions suivantes

total du bilan	> 4.000.000	EUROS
chiffre d'affaires HT	> 8.000.000	EUROS
nombre de salariés permanents	> 50	SALARIES

5.1 MONTANT DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE

non communiqué car cette information conduirait à divulguer des rémunérations individuelles

5.2 VENTILATION DE L'IMPOT (ls) ENTRE ELEMENTS D'EXPLOITATION ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS

			MONTANT
RESULTAT	COURANT		
RESULTAT	EXCEPTIONNEL		
RESULTAT	TOTAL		0

5.3 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

non communiqué

5.4 VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN

non communiqué

5.5 INDICATION DES ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT
décalage entre régime fiscal et traitement comptable

Application de l'article 68 de la loi n° 87-1060 du 30.12.1987.
(Régime Fiscal spécifique en faveur des Groupes de Sociétés).

2 A D
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 Euros
Siège social : 68240 KAYSERSBERG
17, Grand Rue des prés
402 042 634 R.C.S. COLMAR

Procès-verbal des décisions de l'associé unique
en date du 28 février 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos le 30 septembre 2017

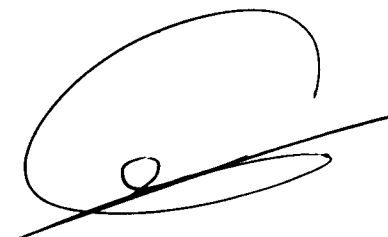
TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, l'associé unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 385 543,41 EUR, au compte « Autres réserves ».

L'associé unique reconnaît en outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à la réfaction légale, se sont élevés à :

Résumé des dividendes distribués			
2013/2014	--	--	--
2014/2015 Distribution exceptionnelle du 13 octobre 2015	20 000 EUR	--	--
2015/2016	--	--	--
Distribution exceptionnelle du 27 juillet 2017	157 500 EUR	--	--

Le Président



**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant

2 AD

Société par Actions Simplifiée
au capital de €. 100.000,00

**17 Grand Rue des Prés
68240 KAYSERSBERG**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

Monsieur l'Associé,

I. OPINION

En exécution de la mission que vous m'avez confiée en date du 11 mars 2013, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 AD SAS relatifs à l'exercice clos le 30.09.2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01.10.2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

L'évaluation des titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30.09.2017 s'établit à 1.509.711,73 €, a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans l'annexe. Dans le cadre de mes travaux, j'ai revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et, pour ce qui concerne les estimations, le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprimerai pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

.../...

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 15 mars 2018



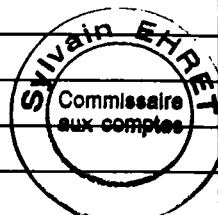
S. EHRET
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : SAS 2AD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 177 Rue de Bille		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4 0 2 0 4 2 6 3 4 0 0 0 3 8		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N, clos le, 30092017				
		N°1 30092016				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
		Frais d'établissement * AB				
		Frais de développement * CX				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	17 564	17 564		
		Fonds commercial (1) AH	1 086 305		1 086 305	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	4 500	4 500		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
		Terrains AN				
		Constructions AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	3 862 871	2 451 920	1 410 951	
		Autres immobilisations corporelles AT	769 289	675 408	93 881	
		Immobilisations en cours AV				
		Avances et acomptes AX				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
			Autres participations CU	1 941 804	432 092	1 509 712
			Créances rattachées à des participations BB			
	Autres titres immobilisés BD		613		613	
	Prêts BF					
Autres immobilisations financières * BH	8 485	2 982	5 503			
TOTAL (II) BJ	7 691 432	3 584 466	4 106 966	4 087 441		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL				
		En cours de production de biens BN				
		En cours de production de services BP				
		Produits intermédiaires et finis BR				
		Marchandises BT	212 820		212 820	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV				
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	630 276	104 319	525 958	
		Autres créances (3) BZ	594 573		594 573	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
DIVERS	Disponibilités CF	430 007		430 007		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	22 283		22 283		
	TOTAL (III) CJ	1 889 960	104 319	1 785 641		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecart de conversion actif * (VI) CN						
TOTAL GENERAL (I à VI) CC	9 581 392	3 688 784	5 892 607	5 967 163		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR	323 515	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2AD</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 476	3 476
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 452 099	2 459 977
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	385 543	149 621
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 951 118	2 723 074
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	280 464	609 176
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	528 182	505 173
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 152 458	910 515
	Dettes fiscales et sociales	DY	588 625	802 621
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	60 192	84 963
Autres dettes	EA	272 348	278 266	
Compte régul.	EB	59 221	53 375	
TOTAL (IV)	EC	2 941 490	3 244 089	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 892 607	5 967 163	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 351 972	2 715 894	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	739	1 269	



Désignation de l'entreprise : SAS 2AD		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 422 423	FB	12 880	FC	5 435 303	5 354 338	
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF			
		FG	524 499	FH	18 404	FI	542 903	519 558	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 946 922	FK	31 284	FL	5 978 206	5 873 896	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	7 347	5 228	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	132 967	140 592	
	Autres produits (1) (11)					FQ	91 147	101 287	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 209 667	6 121 004
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 909 944	1 784 373	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(9 605)	22 865	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 400 697	1 279 474	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	88 384	81 800	
	Salaires et traitements *					FY	1 015 367	1 273 334	
	Charges sociales (10)					FZ	279 352	367 958	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	470 052	396 650
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	104 319	121 146
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	266 843	240 308	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 525 354	5 567 907	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	684 314	553 097	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14 914	17 752	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	14 914	17 752	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	150 000	282 092	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 694	24 607	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	166 694	306 699	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(151 780)	(288 947)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	532 534	264 150	



Désignation de l'entreprise SAS 2AD		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 314	39 978
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	429 817	476 560
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	434 131	516 538
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 731	17 781
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	337 395	399 189
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	346 126	416 970
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	88 005	99 568
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	234 996	214 097
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 658 713	6 655 294
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 273 170	6 505 673
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	385 543	149 621
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 821	13 592
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	257 762	231 259	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DIVERS PRODUITS EXCEPTIONNELS			4 314	
PCEA				429 817
DIVERSES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 731			
VNC ELTS ACTIF CEDES	337 395			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS 2 AD
BILAN ARRETE AU
TABLEAU N° 2

30 SEPTEMBRE 2017

ANNEXE

annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2017
dont le total est de 5 892 607 EUROS

et au compte de resultat de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2017
dont le total des produits est de 6 638 713 EUROS

dégageant un resultat de (Bénéfice) 385 543 EUROS

l'exercice écoulé a une durée de 12 mois recouvrant la période
du 01.10.2016 au 30.09.2017

les notes et tableaux énumérés au sommaire ci-avant font partie intégrante des comptes annuels.

- I -

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au 30 septembre 2016, la société a déprécié les titres de participation " DA PARTICIPATION" qu'elle détient pour un montant de 610 404€ à hauteur de 282 091,94 euros soit 46,21 %

Au 30 septembre 2017, la société a décidé d'augmenter la dotation pour dépréciation d'un montant de 150 000 € afin de porter la provision à hauteur de 432 092 € soit 70%



les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

2.1 DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE, COMPARABILITE DES EXERCICES.

selon l'autorité des normes comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014, aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

2.2 CHOIX EFFECTUES DANS LES OPTIONS PROPOSEES PAR LE CODE DE COMMERCE,

selon l'article 214-9 du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, à la définition et la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur ces comptes. En particulier il n'a pas été identifié d'immobilisations à amortir suivant le système des composants.



2.21 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou de revient.

le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le tableau n° 2055.

DUREES MOYENNES D'AMORTISSEMENT	MODE	DUREE NOMBRE ANNEES
logiciels	L	1
constructions	L	20
agencements constructions	L	10
installations techniques, materiel	L / D	5
agencements divers	L	5-10
matériel de transport	L	4
meublier, matériel de bureau	L / D	3-6

L = linéaire

D = dégressif

2.22 METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES PROVISIONS

les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

2.23 METHODE UTILISEE POUR L'EVALUATION DES STOCKS ET EN-COURS

les stocks sont évalués suivant la méthode: "premier entré, premier sorti".

la valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'accessoires.

2.24 METHODE UTILISEE POUR L'EVALUATION DU FONDS DE COMMERCE

La durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fond commercial ne fait pas l'objet d'amortissement. En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel a été réalisé ; celui-ci ne faisant pas apparaître la nécessité d'une dépréciation.



SAS 2 AD
BILAN ARRETE AU
TABLEAU N° 6

30 SEPTEMBRE 2017

- III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1 **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2064
- 3.2 **ETAT DES AMORTISSEMENTS**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2065
- 3.3 **ETAT DES PROVISIONS**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2066
- 3.4 **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**
SE REPORTER AU TABLEAU N° 2067
- 3.5 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**
NON APPLICABLE
- 3.6 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**
NON APPLICABLE
- 3.7 **ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL**
NON APPLICABLE



INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

PRODUITS A RECEVOIR

3.8 MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	
PRODUITS	FINANCIERS	251 654
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	0
		0
NB	les montants sont indiqués HT	TOTAL XX 251 654

CHARGES A PAYER

3.9 MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

	MONTANT DEDUCTIBLE	MONTANT NON DEDUCTIBLE
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT	761	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERS DIVERS	0	0
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	612 133	0
DETTE FISCALES ET SOCIALES	454 554	9 177
DETTE SUR IMMOBILISATIONS	0	0
AUTRES DETTES	205 790	0
NB	les montants sont indiqués HT	TOTAL 1 273 238 9 177
	TOTAL (DEDUCTIBLE + NON DEDUCTIBLE)	1 282 415

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

4.0 MONTANT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

CHARGES	EXPLOITATION	MONTANT
CHARGES	FINANCIERES	22 283
CHARGES	EXCEPTIONNELLES	0
		0
		TOTAL XX 22 283

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

4.1 MONTANT DES PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN

PRODUITS	EXPLOITATION	
PRODUITS	FINANCIERS	59 221
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	0
		0
		TOTAL XX 59 221



INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR

(SUITE)

4.2	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NOMBRE XX	VALEUR NOMINALE
	parts sociales en début d'exercice	2 000	50
	parts sociales émises pendant l'exercice		
	parts sociales remboursées pendant l'exercice		
	parts sociales en fin d'exercice	2 000	50

- IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

CREDIT BAIL		MONTANT
REDEVANCES RESTANT A PAYER		
CREDIT BAIL	MOBILIER	190 203
CREDIT BAIL	IMMOBILIER	
TOTAL		XX 190 203

ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS	MONTANT
EFFETS ESCOMPTEES	0
AVAL CAUTIONS	0
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION	85 744
FRAIS FINANCIERS A ECHOIR SUR EMPRUNTS	3 761
AUTRES ENGAGEMENTS	0
TOTAL	XX 89 505

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ORGANISMES DE CREDIT	279 703
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	0
AUTRES	0
TOTAL	XX 279 703



ENTREPRISES LIEES

5.0 (Indication des informations y afférentes résultant du bilan et compte de résultat)

SARL ALSACAFE (SIRET 332 847 898 000 64)
SARL AGDC (SIRET 381 494 244 000 60)

SOCIETE CONSOLIDANTE : SARL 2AD
177 RUE DE BALE 68 490 BANTZENHEIM
SIRET 402 042 634 000 38

6.0

LISTE DES PARTICIPATIONS

SARL ALSACAFE 99,98%
(6299 parts sur un total de 6 300 parts)

SCI MERCURE 99,00%
(99 parts sur un total de 100 parts)

SCI DAGE 1,00%
(1 parts sur un total de 100 parts)

SARL AGDC 99,92%
(1 224 parts sur un total de 1 225 parts)

SAS DA PARTICIPATION 9,75%
(300 000 actions sur un total de 3 228 017 actions)

SCI ROBUSTA 99,00%

PRODIA + 6,71%



- V - INFORMATIONS OBLIGATOIRES DANS L'ANNEXE DE BASE

RAPPEL

ce complément d'informations s'impose lorsque l'entreprise satisfait
à 2 des 3 conditions suivantes

total du bilan	> 4.000.000	EUROS
chiffre d'affaires HT	> 8.000.000	EUROS
nombre de salariés permanents	> 50	SALARIES

5.1 MONTANT DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION , DE DIRECTION ,
DE SURVEILLANCE

non communiqué car cette information conduirait à divulguer des rémunérations individuelles

5.2 VENTILATION DE L'IMPOT (1s) ENTRE ELEMENTS D'EXPLOITATION ET ELEMENTS EXCEPTIONNELS

			MONTANT
RESULTAT	COURANT		
RESULTAT	EXCEPTIONNEL		
RESULTAT	TOTAL		0

5.3 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

non communiqué

5.4 VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN

non communiqué

5.5 INDICATION DES ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT
décalage entre régime fiscal et traitement comptable

Application de l'article 68 de la loi n° 87-1060 du 30.12.1987.
(Régime Fiscal spécifique en faveur des Groupes de Sociétés).

